



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2009

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/04/2009

D - 20090198

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 27 avril Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Chafika SAILOUD, Mme Sarah BROMBERG, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON,

***Musée des Arts Décoratifs. Restructuration de l'accueil.
Participation financière de l'Association des Amis de l'Hôtel
Lalande. Encaissement. Autorisation.***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au cours de l'année 2009, la Ville de Bordeaux va entreprendre la rénovation et la restructuration de l'accueil du Musée des Arts Décoratifs.

Tout en respectant le caractère des lieux, le programme des travaux prévoit l'installation d'une nouvelle banque d'accueil, de présentoirs, de casiers pour les scolaires ainsi qu'un vestiaire pour le public. En outre, des vitrines seront mises en place afin de mettre en valeur les collections et de rendre plus attractive la boutique. Enfin, en préalable à une future mise en accessibilité de l'ensemble du Musée, ces travaux prévoient l'accessibilité de l'accueil aux personnes handicapées.

Le coût d'opération prévisionnel de cette opération est de 52 000 € TTC.

L'association des Amis de l'Hôtel de Lalande a souhaité participer financièrement à cette opération et se propose de verser, à cet effet à la Ville de Bordeaux, la somme de 20 000 € TTC.

Cette participation doit être formalisée par une convention fixant les modalités de son imputation et de son versement.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Accepter la participation financière de l'association des amis du Musée de l'hôtel Lalande pour 20 000 euros,
- Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente ci-jointe,
- Imputer la recette sur le compte 1328 fonction 322.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 avril 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU
Adjoint au Maire**

Convention entre la Ville de Bordeaux et l'Association des amis de l'hôtel Lalande portant participation financière de l'Association des amis de l'hôtel Lalande à la restructuration de l'accueil du musée des Arts Décoratifs

Entre les soussignés :

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par Délibération du Conseil Municipal n°.....en date duet reçue en Préfecture de la Gironde le

ci-après dénommée « La Ville »
d'une part,

l'Association des Amis de l'Hôtel de Lalande, représentée par son Président, Monsieur Alain de Baritault , habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil d'Administration en date du 3 mars 2009

D'autre part, ci-après dénommée « l'Association »
d'autre part,

La Ville de Bordeaux va entreprendre dans le courant de l'année 2009 la rénovation de l'accueil du Musée des Arts décoratifs afin de le rendre plus fonctionnel et d'améliorer l'accueil des scolaires.

L'association des Amis de l'Hôtel Lalande participe au financement de cette opération.

Ceci préalablement validé, il est exposé ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET

Dans le cadre de l'opération de rénovation et de restructuration de l'accueil du Musée des Arts Décoratifs, l'association des amis de l'hôtel Lalande a décidé de participer financièrement pour un montant de 20 000 Euros.

ARTICLE 2 – MAITRISE D'OUVRAGE

La maîtrise d'ouvrage de l'opération a été assurée par la Ville de Bordeaux.

ARTICLE 3– CHARGES ET CONDITIONS

L'Association sera tenue informée de l'avancée des travaux et sera citée dans les interventions de la Ville relatives à l'opération, également, l'Association souhaite qu'une plaque (20 x 10 cm environ) soit apposée dans l'accueil.

ARTICLE 4 – VERSEMENT DES FONDS

L'Association procédera au versement des fonds à la Ville de Bordeaux sous forme de chèque à l'ordre de Monsieur le Trésorier Principal de Bordeaux Municipale.

Ce versement aura lieu sous un délai de un mois après la date de signature de la présente convention.

ARTICLE 5 – PRISE D'EFFET

La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties.

